



**AMBASSADE DE GRECE EN
BELGIQUE**

Tel.: +3225455570

E-mail: gremb.bru@mfa.gr

Bruxelles, le 30 MAY2025
Ref 314

Objet: «Proposition de réparation et de polissage du plancher en bois du rez-de-chaussée de la résidence de l'ambassade»

L'Ambassade de Grèce auprès du Royaume de Belgique, compte tenu des dispositions de la loi grecque 4412/2016, telle qu'elle a été modifiée et qu'elle est en vigueur, invite les intéressés à soumettre une offre / devis afin de pouvoir procéder à l'attribution directe et à la conclusion d'un contrat pour la réparation et le polissage des sols en bois du rez-de-chaussée de la Résidence de l'Ambassade de Grèce. Le budget prévu à cet effet s'élève à dix mille euros Euros (10.000,00 Euros) TVA incluse. Nous invitons les intéressés à soumettre une offre, tout en respectant le tableau des travaux ci-dessous, et en remplissant le formulaire de soumission d'offre financière ci-joint.

L'offre sera soumise à évaluation et doit comprendre:

- a) Le prix par service/fourniture/matériel TVA incluse, ainsi que la valeur totale des services, travaux, matériaux nécessaires.
- b) La durée de la validité de l'offre.

C'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui constitue le critère d'attribution du marché. L'offre ou les offres doit/doivent répondre à tous les travaux et aux spécifications déterminées et au coût total. Tous les frais et charges ne doivent pas dépasser le montant de dix mille Euros (10.000,00 Euros) TVA comprise.

Les offres peuvent être soumises par voie électronique (au formatPDF, à l'adresse e-mail: gremb.bru@mfa.gr) ou envoyées/soumises sous forme imprimée (enveloppe fermée) au Secrétariat de la Section Administration - Organisation de l'Ambassade de Grèce auprès du Royaume de Belgique (Rue des Petits Carmes 6 -1000 Bruxelles), au plus tard jusqu'au 05/06/2025 à 17h00, avec mention de l'objet en question. Les offres soumises tardivement ne seront pas prises en compte.

Avant le contrat final, le soumissionnaire doit fournir:

Informations/attestations fiscales et attestation de cotisations sociales (prouvant la situation régulière en matière de dettes fiscales et de cotisations sociales)

1. Certificat valide de représentation de la société - documents juridiques de constitution / statuts
2. Casier judiciaire (Extrait du Casier Judiciaire)
3. Compte bancaire sous forme IBAN.

L'Ambassade de Grèce se réserve le droit de demander aux

participants les informations nécessaires à la documentation / évaluation des offres que les contractants sont tenus de lui fournir. En outre, l'Ambassade, en tant que Pouvoir Adjudicateur, se réserve le droit d'annuler la procédure et de la répéter avec ou sans modification des clauses prévues. Les participants n'auront, dans un tel cas, aucune réclamation financière. Les offres des opérateurs qui n'ont pas été invités à soumissionner ne seront pas prises en considération. La décision d'attribution sera notifiée par voie électronique à l'adjudicataire.

Sofia Grammata
Ambassadeur


AMBASSADE DE GRECE
en Belgique

Tel.: +3225455570

e-mail: gremb.bru@mfa.gr

Tableau descriptif des travaux et matériel à la Résidence de l'Ambassade de Grèce, Chaussée de Vleurgat 193, 1050, Bruxelles, auprès du Royaume de Belgique.

1. Déplacement,
2. Déplacer tous les meubles du rez-de-chaussée et les protéger correctement (avec des matériaux appropriés si nécessaire),
3. Travaux pour la protection de surface du rez-de-chaussée,
4. Racolage du parquet,
5. Coule du produit de fixation du parquet,
6. Le 1ère travaux de ponçage,
7. Le stuc,
8. Trois étapes de ponçage,
9. L'application d'une première couche de vernis,
10. Le ponçage de la première couche de vernis,
11. L'application d'une seconde couche de vernis,
12. La ponçage de la seconde couche de vernis,
13. Le vernis de finition

BUDGET TOTAL PREVU –TVA INCLUSE : 10.000,00 Euros



**AMBASSADE DE GRECE
en Belgique**

Tel.: +3225455570
E-mail: gremb.bru@mfa.gr

«Appel d'offre pour de réparation et de polissage du plancher en bois du rez-de-chaussée de la résidence de l'ambassade»

DESCRIPTION	MONTANT FORFAITAIRE		
	Total € HTVA	TVA €	Total € TVAC
Réparation et polissage du plancher en bois du rez-de-chaussée de la résidence de l'ambassade.			
1) Déplacement,			
2) Déplacer tous les meubles du rez-de-chaussée et les protéger correctement (avec des matériaux appropriés si nécessaire),			
3) Travaux pour la protection de surface du rez-de-chaussée,			
4) Racolage du parquet,			
5) Coule du produit de fixation du parquet			
6) Les 1ers travaux de ponçage			
7) Le stuc			
8) Trois étapes de ponçage			
9) L'application d'une première couche de vernis			
10) Le ponçage de la première couche de vernis			
11) L'application d'une seconde couche de vernis			
12) La ponçage de la seconde couche de vernis			
13) Le vernis de finition			
MONTANT TOTAL			

Bruxelles, (date):

Signature/sceau de l'entreprise :

Nom/prénom–qualité/fonction du signataire :